

Association Exilés et Crestois
« Maison Chez Eugène »
24 rue Eugène Arnaud 26400 CREST

PROCÈS VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE du 5 juillet 2021

Ordre du jour : rapport moral et financier, projets 2021, changement de siège de l'association, renouvellement du Collège.

Début de la réunion à 19h00

26 personnes présentes dont 23 adhérents à jour de cotisation 2021

Un pouvoir de Nadine Jacquemin-Gonand a été reçu pour cette AG

Présentation du rapport moral

La réunion a débuté avec la présentation du rapport moral par Céline Pinson.

Événements/actions 2020

Dans les grandes lignes : pour donner une assise administrative au travail du collectif préexistant, la création de l'association en mai 2020 a prévu une gouvernance transversale avec la création d'un collège en place de Conseil d'Administration où 9 personnes sont en charge de 3 fonctions : coordination finances et secrétariat. En 2020, le travail de l'association a été évidemment perturbé par la crise sanitaire, toutefois 13 hébergements et une vingtaine d'accompagnements (administratif, juridique et social) ont été effectués. Ce temps a également été mis à profit pour rechercher des financements et il a été répondu à un appel d'offres de la Fondation de France début 2021. Il a également été recherché un local pour y organiser un accueil ; une convention de partenariat a pu être signée le 7 juin 2021 avec Solidarloc pour partager une salle de la Maison Marguerite à Crest.

Perspectives 2021/2022

Flore Bazin a insisté sur la force du réseau – les gens qui ont le temps pour agir de façon plus ou moins ponctuelle (offrir un repas par semaine, donner des cours de français, prêter une chambre...) pour assurer le développement de l'action de l'association. Cette multitude de disponibilités apporte de la résilience. L'occasion également de rappeler que l'association apporte une aide à des exilés, qui ne sont pas tous dans un parcours de demande d'asile. L'objectif demeurant de faciliter l'intégration de chacun.

- Le projet est d'élargir ce réseau qui fonctionne sur la base d'une liste de distribution (environ 130 adresses).
- Les réunions ouvertes aux adhérentes et autres se dérouleront les premiers lundis de chaque mois à 19h. Le collège se réunissant une heure auparavant.

- Hélène Mée évoque le projet concernant Dramane Sissoko. Un dossier de demande de bourse pour le permis de conduire pourrait être présenté à la mairie de Crest. En contrepartie de l'aide qui pourrait être apportée de 700€, Dramane devrait effectuer 70 h de travail pour une association, ce pourrait être Exilés et Crestois.
- La question des interventions dans des collèges et lycées pour la rentrée prochaine est abordée. Il est prévu d'y parler de l'exil et des chemins de migrations. Le contenu des interventions et leurs modalités sont à préciser.
- Danielle Kahn rappelle que la CIMADE organise en novembre-décembre un festival dans la vallée. Théâtre et conférence sont programmés. Il serait bon d'envisager une concertation et de s'appuyer sur ces événements pour lancer la communication de l'association.

Présentation du rapport financier

Année 2020

- Jean-Paul Rambeau a repris les grandes lignes du rapport financier (voir annexes). En 2020, les bénévoles ont payé pour la réalisation des aides aux migrants (notamment leurs déplacements). Le montant des adhésions a atteint 150€, le solde financier 2020 est donc de 150€.

Prévisions 2021

- En juin 2021, l'association a perçu l'avance de 4 000 € de la subvention de la Fondation de France (sur 5 000 € au total). Le solde est attendu en juin 2022. Le budget prévisionnel s'élève à 5.500 €. Il est prévu de créer une réserve de 1.000 € pour 2022 et d'allouer sur les 4.500 € restants 20 % aux dépenses d'équipement, 25% aux frais de fonctionnement (banque, assurance, contribution pour le local/permanence chez Solidarloc,etc), 5% pour la communication et 50% aux aides directes aux exilés. Pour 2022, les équipements seront en place, ce qui permettra, avec une bonne maîtrise des frais généraux, d'allouer la partie plus importante possible aux aides directes aux exilés
- Il est rappelé que l'association étant reconnue d'intérêt général, les adhésions et dons sont défiscalisés. L'association doit fixer un tarif de remboursement de frais kilométriques.

Les deux rapports ont été votés à l'unanimité. Ils figurent en annexe.

Changement d'adresse du siège de l'association

Suite à la convention signée avec l'association Solidarloc qui comprend la mise à disposition d'un local permettant d'assurer des permanences d'accueil du public pour les démarches administratives et les cours de FLE, il est proposé de transférer le siège de l'association à Maison Marguerite, 21 Place Jouberton, 26400 Crest.

La proposition est votée à l'unanimité.

Renouvellement du Collège

Rappel : Le collège est composé de 2 à 3 coordinateurs, de 2 à 3 secrétaires et de 2 à 3 trésoriers. Les membres du Collège sont élus pour trois ans en Assemblée Générale.

Trois membres du collège parmi les 7 membres ont souhaité se retirer : Thomas Joly, Xavier de Stoppani et Danielle Khan.

Quatre candidats se sont présentés et ont été élus à l'unanimité : Louissette Gouverne, Olivier Gros, Jean-Paul Rambeau et Deramane Sissoko.

Le collège est donc composé de 8 membres : Emanuelle Bauchau, Flore Bazin, Louissette Gouverne, Olivier Gros, Hélène Mée, Céline Pinson, Jean-Paul Rambeau et Deramane Sissoko.

Témoignages

L'AG s'est terminée par des témoignages. Odile a expliqué qu'elle a hébergé un jeune Guinéen durant 3 semaines avant qu'il ne s'établisse à Valence et entre en apprentissage. Elle se souvient de bons moments où elle a appris à regarder et comprendre des matches de foot avec lui. Ils ont partagé des travaux au jardin, des rangements. Elle a hésité plusieurs fois à le réveiller le matin. Elle a compris peu à peu que avant d'arriver en France, il était encore épuisé par son périple.

Ce témoignage est l'occasion de rappeler que l'hébergeur ne doit pas se trouver en charge de l'accompagnement des exilés. Son rôle est seulement d'héberger. Les autres besoins doivent être assurés par un « comité de pilotage » qui est créé autour de chaque jeune arrivant. Jean-Paul rappelle aussi qu'une formation pourrait être apportée aux hébergeurs afin de les aider à mieux comprendre les besoins et le comportement des personnes qu'ils accueillent.

Louissette a rappelé qu'elle s'est essayée à donner des cours de français à deux anglophones. Pour les bases elle s'est appuyée sur la journée de formation FLE à Valence proposée par l'association. L'important est de s'adapter au niveau, aux besoins, à la personnalité des apprenants. Toutefois, l'achat de quelques manuels éprouvés, l'utilisation de l'imprimante qui doit être installée à la maison Marguerite, et la coordination de toutes les personnes donnant des cours pour échanger les expériences et méthodes serait un plus appréciable.

Puis, Dramane Sissoko, venu du Mali, a insisté sur l'importance capitale pour lui de l'accueil dans une famille lors de son arrivée en France en juillet 2019. Cette famille a fait beaucoup pour lui durant 2 ans. C'est Hélène Mée qui s'est chargée de son dossier administratif et l'an prochain il peut avoir de nouveaux projets : poursuivre son apprentissage en pâtisserie, chercher un logement, passer son permis...

Fin de la réunion à 21h15

A CREST, le 5 juillet 2021

Les membres du Collège

Cécile Pinson



Christine Gros



Emmanuelle BAUGHAN



Flore BAZIN



Jean Paul RANBEAN



Louissette GOUVERNE



Hélène MEE



Deramane
SISSOKO



ANNEXES

Association Exilés et Crestois,

Assemblée Générale du 05 juillet 2021

Rapport moral

Création de l'association :

La Plateforme Exilés et Crestois a émergé en septembre 2018. Elle s'est donnée pour objectifs de mettre en lien les différents acteurs associatifs mais aussi les particuliers souhaitant venir en aide aux exilés sur le territoire du Crestois.

À cet effet, des commissions ont été créées et une boîte mail a été ouverte pour faciliter la communication. Des réunions mensuelles ont eu lieu pour trouver un fonctionnement, faire le point sur les actions réalisées, sur les possibilités et sur les problématiques.

La plateforme, dans son fonctionnement originel, n'a pas su apporter suffisamment d'aide dans l'organisation des hébergements ou face à certaines situations administratives complexes.

Après plus d'une année d'activité, nous avons compris la nécessité de mieux nous structurer pour mieux accueillir les exilés.

Le 2 mars 2020 il a donc été décidé de créer une association indépendante, d'intérêt général. Une dizaine de personnes ont profité du confinement pour peaufiner des statuts.

L'Association Exilés et Crestois a été créée le 25 mai 2020.

Buts de l'association :

L'Association Exilés et Crestois a pour objet d'aider les personnes exilés sur le territoire du crestois, par un accompagnement juridique, linguistique ou social.

Cette aide consiste principalement à soutenir ces personnes ou familles pour qu'elles bénéficient d'une existence décente sur notre territoire.

Dans un but exclusivement humanitaire et sans contrepartie directe ou indirecte, l'association Exilés et Crestois mobilise les ressources de toutes natures, humaines, financières, matérielles, techniques, relationnelles, professionnelles de ses membres et sympathisants, pour venir en aide aux personnes et familles exilées.

L'association Exilés et Crestois a aussi pour objectif de mettre en lien les différents acteurs associatifs mais aussi les particuliers souhaitant venir en aide aux exilés sur le territoire du crestois.

Philosophie de l'association :

L'association Exilés et Crestois est la seule association du territoire crestois qui accueille tous les exilés quels que soient leur statut juridique, leur âge, leur sexe et leur pays d'origine.

Nous avons choisi la collégialité car c'est un système de gouvernance horizontal et innovant.

Nous avons à cœur de mettre en réseau les bonnes volontés locales, même hors association, plutôt que de prétendre à nous seuls héberger, nourrir, former, soutenir.

Nous soutenons un mode d'hébergement "alternatif" qui regroupe un groupe d'hébergeurs et les met en connexion, afin qu'ils se partagent l'hébergement d'une même personne. Cette pratique réduit la charge de l'hébergeur et permet à de nouveaux bénévoles d'expérimenter l'hébergement sans se sentir engagés à long terme.

Moyens de l'association :

Pendant cette 1ère année les moyens dont dispose l'association reposent sur la générosité des membres qui mettent à disposition :

- outils informatiques, connexion, et téléphones personnels pour les démarches administratives des exilés et de l'association (Titres de Séjour, emploi).
- leur véhicule / carburant.
- consommables ainsi que support pédagogiques (démarches et cours de FLE)
- hébergement et alimentation.
- Temps, imagination, générosité et humour.

Nous n'avons pas de locaux en propre, mais heureusement des associations partenaires mettaient à disposition des espaces pour les réunions du collège et des adhérents ainsi que pour les cours de FLE. Un grand merci à « Chez Eugène » et au « Secours catholique » pour leur accueil et à l'ASTIV pour son soutien financier.

Bilan 2020 / 2021 :

Malgré une année Covid ayant engendré des difficultés pour se retrouver, empêché la convivialité, et l'organisation de rencontres et de fêtes, nous n'avons pas à rougir de notre bilan :

- **une vingtaine de jeunes et moins jeunes** ont été suivis administrativement, juridiquement, nourris, hébergés, soignés, massés, accompagnés dans leur apprentissage ou recherche d'emploi, accompagnés tout court.

À noter que pour 5 de ces jeunes dépourvu d'attache, les bénévoles ont été des substituts parentaux, rassurants face aux angoisses avant examens, organisation de la vie matérielle pendant les périodes de changement, aux difficultés juridiques et administratives (arrêt ou refus des prises en charge ASE par exemple)

- **13 personnes hébergés**, dans une dizaine de familles, des collectifs de famille, des collocations de quelques jours à quelques mois voir années, recherche d'appartement...
- **11 personnes** ont bénéficié des **cours de Français** individuels, ou collectifs chez Eugène pour les vacances d'été, de l'aide aux devoirs ;
- **1 jeune** a participé à un chantier international de jeunesse ;
- **Accompagnement juridique :**

En partenariat avec le Cimade et Sorosa, en lien avec les avocats nous avons renseigné et accompagné une quinzaines de bénéficiaires :

- 4 demandes de titres de séjour ont été envoyées en Préfecture ;
- 3 autorisations de travail ;
- une demande de naturalisation ;
- des victoires de "reminorisation" ;
- des renseignements par dizaine ...

➤ **Accompagnement professionnel :**

- des signatures de contrats d'apprentissage et conventions de stage, rédactions de CV et de lettres de motivations, demande d'autorisation de travail, recherches d'emploi, de petits boulots, d'entraides...

➤ **Accompagnement administratif :**

- Inscription scolaire, internat, carte de transport ;
- Inscription pôle emploi ;
- demande contrat jeune majeur ;
- demande allocation logement, CAF
- ...

➤ **Des réunions conviviales** presque 1 fois tous les 2 mois (tous les mois pour le collège de l'asso), des tentatives de Café Jeune, des noëls fêtés "en famille", des retrouvailles au comptoir, des meubles, des vêtements, des tuyaux et des coups de mains échangés;

➤ Participation des bénévoles à **des formations en FLE** (Français Langues Étrangère), **en droit des Étrangers**,

➤ 1 permanence **d'aide aux aidants**, animée par **Béatrice et Caroline**, quand elle était possible ;

➤ **Partenariat**

Des liens tissés avec les associations du secteur (*Chez Eugène, Sorosa, Solidarloc, voies libres, Astiv*), une adhésion au réseau PCARDAV (Plateforme des Comités d'Accueil de Réfugiés en Drôme, Ardèche et Vaucluse) et pour finir **une convention d'occupation signée avec Solidarloc d'un bureau/salle de réunion dans la *Maison Marguerite***

➤ **Communication :**

- 2 articles dans la presse
- 1 stand tenu au forum des associations de Chez Eugène et
- 1 stand tenu à la fête de Confédération Paysanne ;

- Une participation, brève mais symbolique à la Marche des Sans Papiers (à Valence et à Paris)
- **1 compte en banque** ouvert ;
- **1 boîte mail** tenue toute l'année,
- **1 site internet** tenu à jours
- **1 charte de l'hébergement** rédigée,
- **1 tableau de référencement des aides** possibles à Crest pour les personnes exilées en cours de rédaction ;
- **1 subvention de 5000€ obtenue de la fondation de France.**

Perspectives 2021/2022 :

➤ **Changement de siège social** + participation aux charges et aménagement d'un espace de travail partagé avec Solidarloc dans la Maison Marguerite :

- mobilier informatique, bureautique
- achat ordi
- achat portable
- imprimante
- armoire
- Consommables (cartouches encre, papeterie)
- ...

➤ **actions en direction des bénéficiaires :**

en complément des actions déjà menées en 2020/2021 et pérennisées en 2021/2022 (hébergement, soutien administratif et juridique, cours de français ...) il nous apparaît important de porter nos efforts sur :

- **démarches juridiques**, il est important de disposer d'une réserve de fonds, pour les frais d'avocats supplémentaires à l'AJ, pour la participation de frais de transport (déplacements impératifs pour respecter les RDV aux tribunaux, convocations OFPRA,...). timbres fiscaux, passeport, ... ;
- **participation aux frais de santé** hors Complémentaire Santé Solidaire ;
- **pour la familiarisation de l'outil informatique**, mise à disposition d'un ou plusieurs ordinateurs en faveur des personnes accueillies ;
- **formation en direction des jeunes** : la sexualité, relation hommes/femmes (planning familiale), informatique administrative, intégration culturelle ;

- **achat de matériels pédagogiques** en support au cours de FLE en plus de la ressource temps des bénévoles ;

➤ **Actions de communication :**

- Participation au forum des associations
- participation à la fête de la confédération paysanne
- lettre d'information pour les sympathisant et adhérents
- articles de presse (presse communale, locale,...)
- émission Radio Saint Féréol
- sensibilisation du public adulte (affiches, flyers...)
- sensibilisation des collégiens/lycéens (impression de brochures adaptées)
- plaque pour Exiles et Crestois devant la maison Marguerite
- référencement google a vérifier
- inscription sur les plateformes de relais :

<https://refugiescollectifsdrômesud.wordpress.com/tag/crest-26/>

<https://miniica.com>

- ...

➤ **Organisations d'événements et de formations :**

- formation les bénévoles à l'hébergement, alphabétisation, ...
- organisation d'animation de sensibilisation à la migration, en partenariat (solidarité & langage ? université populaire ?)

Pour finir nous faisons le vœu que nous puissions trouver un temps pour aborder des questions de fond au niveau de notre engagement pour "Exilés et Crestois".

Nous aimerions aller plus loin que simplement poser des objectifs pour aborder nos réelles motivations à chacun.e, pour confronter nos points de vue et nos visions d'avenir et, peut-être, aboutir à ainsi une finalité commune.

Rapport financier

Exercice mai à décembre 2020

De sa date de création le 25 mai 2020 au 31 décembre 2020, les dépenses ont été prises en charges directement par les membres de l'association :

- Leurs ordinateurs et téléphones pour les démarches administratives des exilés et de l'association.
- Leur véhicule / carburant.
- Les consommables et support pédagogiques (démarches et cours de FLE)
- Les frais d'hébergement et d'alimentation

L'ouverture du compte bancaire auprès du Crédit Mutuel initialisée en septembre 2020 n'a été effective qu'au 1er janvier 2021.

La seule recette à porter au compte de l'association provient des premières adhésions pour un montant de 150 €

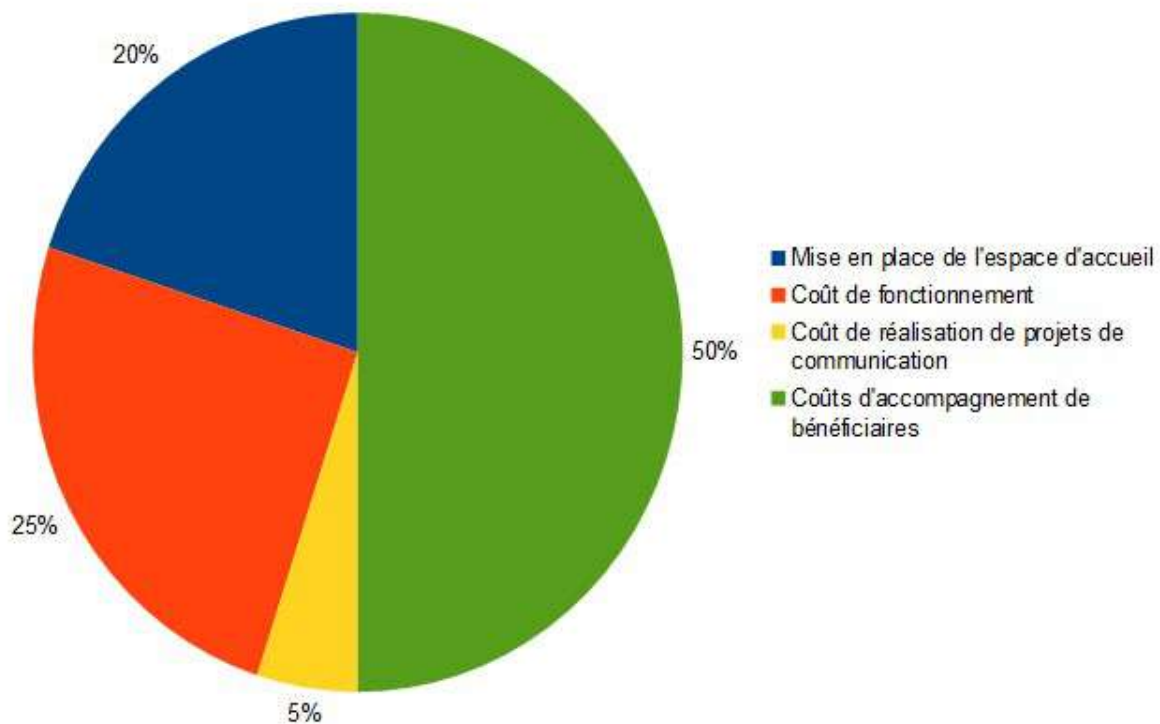
Aucune dépense n'a été portée au compte de l'association.

Le solde en fin d'exercice s'élève donc à 150 €.

Prévisionnel 2021

Les prévisions de recette sont estimées à 5.500 € (dont une 1ère partie de 4.000 € de la subvention de la Fondation de France)

Le budget prévisionnel de dépenses s'élève à 4.500 €, qui permet de constituer un fond de trésorerie de 1.000 € en fin d'année



Prévisionnel 2022

Les recettes seront constituées des adhésions et dons estimés en croissance grâce aux actions de communication, au second versement de 1.000 € de la Fondation de France ainsi que d'autres subventions que nous chercherons à obtenir, ainsi que des bénéfices des événements que nous organiserons.

La mise en place de l'espace d'accueil sera achevée, ce qui permettra d'allouer une part importante du budget aux coûts d'accompagnement des bénéficiaires.
